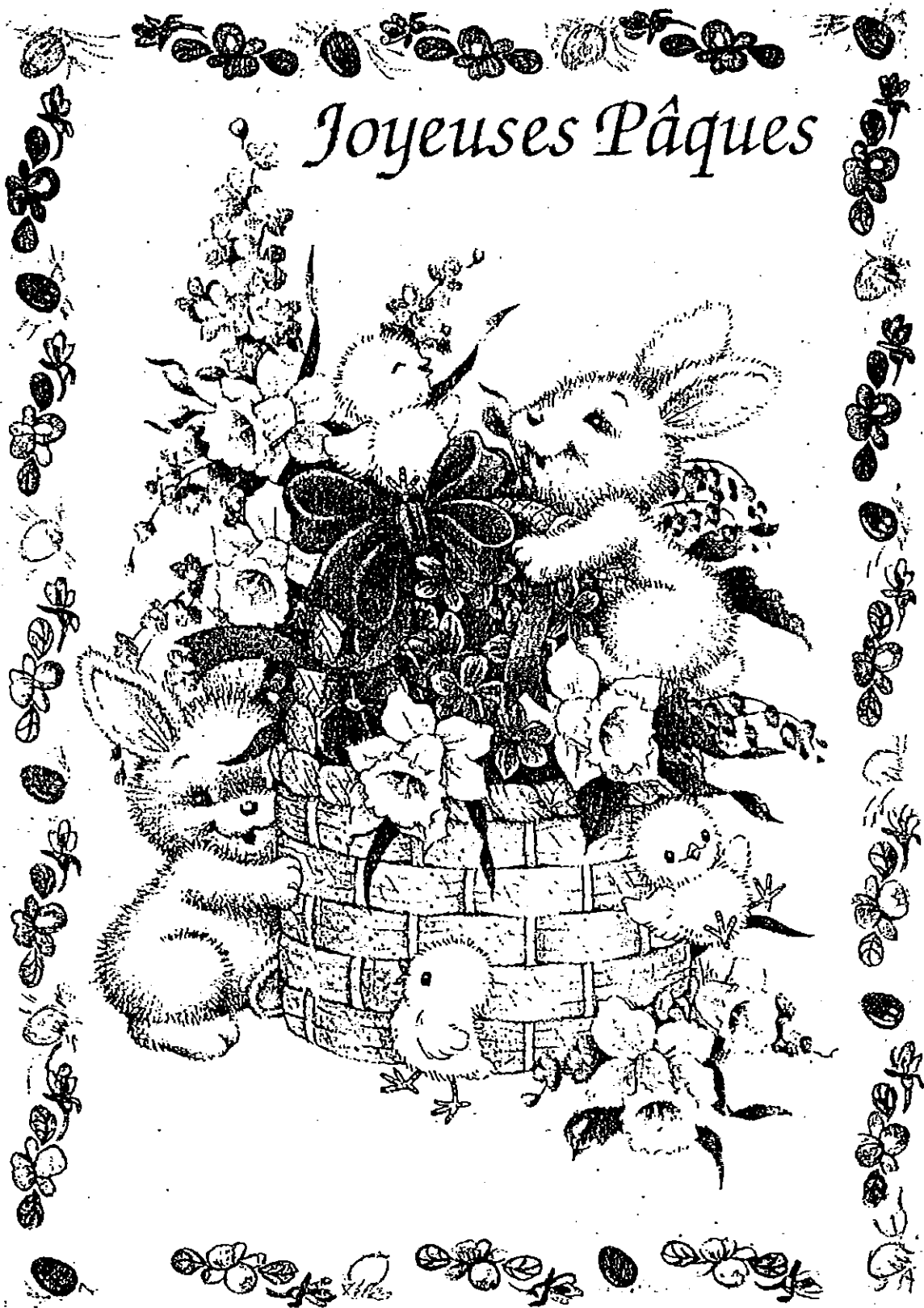


Club du 3^e âge

LE PETIT CORPATUS



MARS 1997 - N° 141

3

- REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL -

DU 15 MARS 1997 à 11 H.

PRESENTS : MM. CARDIN, ROUX, DUMENIL,
CALVAT, FRANCOU-CARRON
PASDRMADJIAN,
GONSOLIN, GARAUD
ABSENTS : MM. MARCOU, PELLISSIER, CORBY
CROCHON, BOULANGER, TISSOT,
REPRESENTE : M. REYNIER

.....

ORDRE DU JOUR

- I) Avis de la Chambre Régionale des Comptes.
- II) Commission de délégation de service public pour l'Appel de candidatures pour la Gestion du Camping du Lac.
- III) Nouvelle Convention Office du Tourisme-Mairie.
- IV) Agrandissement du Cimetière et tarifs des concessions.
- V) Remboursement livres bibliothèque.
- VI) Conditions d'attribution du 13 ième mois.
- VII) Location Salle des Fêtes, Salle Polyvalente.
- VIII) Demandes d'Emploi.
- IX) Suppression et création de postes.
- X) Questions diverses

.....

- I) Avis de la Chambre Régionale des Comptes.

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Chambre Régionale des Comptes a porté à sa connaissance les observations définitives qu'elle a faites concernant la gestion de la Commune de CORPS au cours des années 1988 et suivantes par lettre en date du 14 Février 1997 et que la communication de ces observations au Conseil Municipal doit être effectuée.

Le Conseil Municipal après délibération prend acte du fait que chaque Conseiller Municipal a reçu, avant la réunion de ce jour, en mains propres, le texte intégral des observations

Cette parcelle et le cimetière communal étant mitoyens, la nouvelle acquisition permet d'envisager l'agrandissement du cimetière actuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide:

- d'affecter le terrain nouvellement acquis à l'agrandissement du cimetière avec, dans un premier temps, en accord avec les modalités d'achat en Viager, la jouissance immédiate de la partie de terrain délimitée comme indiqué sur le plan ci-joint ;

- de fixer à partir de ce jour le tarif des concessions à:

1 500,00 F pour une concession trentenaire;

2 500,00 F pour une concession cinquantenaire.

V) Remboursement livres bibliothèque.

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la lettre provenant de la Compagnie d'Assurances Groupama concernant l'accord sur l'évaluation des dommages subis par la Commune de CORPS dans les locaux de la Bibliothèque le 11 Novembre 1996 au cours d'une tempête et le remboursement du préjudice pour la somme de : 17 328,00 F.

Sur cette somme, il a été prévu le remplacement des livres endommagés .

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'évaluer la somme à verser à la Bibliothèque à : 6 000,00 F pour permettre à celle-ci l'achat de livres de remplacement.

VI) Conditions d'attribution du 13 ième mois.

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de préciser les modalités d'attribution du 13ième mois aux agents de la Commune .

Après délibération, le Conseil Municipal rappelle que :

- Le 13ième mois est octroyé aux agents titulaires de la Collectivité et aux agents dont le contrat de travail est à durée indéterminée;

- Le montant du 13ième mois est le montant du brut indiciaire du dernier mois de l'année, le versement du 13ième mois d'une année se faisant avec la paye du 1^{er} mois de l'année suivante.

VII) Location Salle des Fêtes, Salle Polyvalente.

M. le Maire rappelle que les prix de location de la Salle des Fêtes et de la Salle Polyvalente ont été fixés par Délibération en date du 31 Août 1996 et qu'il aurait lieu de préciser les cas dans lesquels il pourrait y avoir une mise à disposition gratuite des locaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide:

1) Le maintien des tarifs de location tels que fixés par la Délibération du 18 Octobre 1996:

Salle des Fêtes : 500,00 F

(800,00 F. pour les personnes extérieures à la Commune)

Salle Polyvalente ou 1ère partie de la Salle des Fêtes:

300,00 F (500,00 F personnes extérieures à la Commune);

2) D'accorder la gratuité d'utilisation des locaux aux Associations de la Commune de CORPS uniquement;

3) De fixer le montant de la caution pour la location à 1000,00 F, pour tous.

VIII) Demandes d'Emploi.

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes d'emploi arrivées en Mairie.

Après examen des besoins actuels de la Commune, le Conseil Municipal estime qu'il n'y a pas, dans l'immédiat, nécessité de recourir à l'embauche de personnel supplémentaire.

IX) Suppression et création de postes.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à l'avis favorable donné par la Commission Administrative Paritaire transmis par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère en date du 13 Février 1997 concernant le tableau d'avancement de grade, il faudrait, pour permettre à l'agent nouvellement promu d'accéder à son nouveau grade, créer le poste de Chef de GARAGE PRINCIPAL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1) De supprimer le poste de Chef de GARAGE;

2) De créer le poste de CHEF DE GARAGE PRINCIPAL;

3) Charge le MAIRE de nommer à la date du 01/01/1997 l'agent nouvellement promu.

X) Questions diverses:

a) Nomination:

M. Le Maire souhaite qu'il y ait une personne supplémentaire au sein de la Commission des transports et des Employés Communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer M. GARAUD Franck membre de la commission des Transports et des Employés Communaux.

b) Travaux Enfouissement B.T.

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'EDF de renforcement HTA et BTA entre le quartier de LARA et celui de la ROUILLIERE.

EDF propose à la Commune de CORPS, à l'occasion de ces travaux, d'enterrer le câble basse tension dans les tranchées

qui seront faites pour la réalisation de cette opération.
Après délibération, le Conseil Municipal :

- Décide d'entreprendre les travaux de mise en souterrain de la Basse Tension pour la somme de :
35 500,00 F.HT, devis proposé par E.D.F.
- Charge le MAIRE de demander auprès du Conseil Général et du Syndicat d'Electricité l'octroi de subventions pour la réalisation de ce projet.

c) Animations ETE 1997 :

Deux feux d'artifice sont prévus pour le 14 Juillet et le 15 Août; cette année la Commune n'envisage pas de commander des orchestres, l'organisation de soirées musicales étant laissée à des tiens; la date de la Fête patronale vient d'être fixée au Dimanche 06 Juillet 1997.

d) Autres sujets abordés:

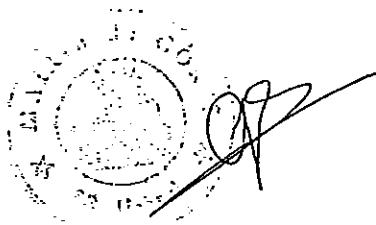
- Réservoir de Boustigue: contact sera pris avec la DARA au Conseil Général;

- A.F.P. de BOUSTIGUE : Nécessité de répondre à M.BACHET de la CRC et prévoir une réunion dans un mois avec les responsables du Groupement Pastoral.

- Arbustes Place NAPOLEON : étudier avec les Employés communaux la meilleure solution pour améliorer la visibilité en bordure de route.

- Trottoir rénové au pied de Ville: envisager de placer des bacs à fleurs sur le nouveau revêtement.

Vu, LE MAIRE.



L'EAU ET LA VIE

I - L'EAU DANS L'UNIVERS

Il y a plusieurs milliards d'année, l'eau a vu naître la vie. On peut même se demander si l'eau n'est pas la vie ?

Les périodes de crises (inondations ou sécheresse) nous rappellent régulièrement que l'eau fait partie du plus important des cycles de la biosphère.

L'EAU ET LES ETRES VIVANTS

Chez les êtres vivants, l'eau peut représenter plus de 95 % de la masse corporelle. Sans oublier que chez l'être humain la vie prénatale se déroule dans un milieu liquide (liquide amniotique).

L'homme adulte organisé en société, a aussi trouvé dans l'eau, une source d'énergie (hydraulique avant d'être hydroélectrique), un élément de production pour l'agriculture et l'industrie, une voie de communication, un moyen de protection contre d'éventuels envahisseurs, une source de nourriture (pêche) et pour le tourisme une source de loisirs et de contemplation.

L'EAU EN CHIFFRES.

Pour ses besoins domestiques, industriels et agricoles, la France prélève 27 milliards de m³ d'eau par an, dans les eaux de surface, les eaux de source et les eaux souterraines.

Elle fait partie des pays d'Europe qui consomment 1500 litres d'eau par jour et par habitant, alors que la moyenne est de 40 litres par jour et par habitant dans les pays moins avancés et de 4000 litres par jour et par habitant aux U.S.A.

II - L'EAU PATRIMOINE COMMUN.

Les sécheresses successives ont mis en évidence toute l'importance de l'alimentation en eau, pour l'économie.

Nous sommes tous concernés, tous solidaires.

L'intérêt de chacun de nous exige le respect et l'économie de l'eau, la sauvegarde de sa pureté, dans toute la mesure du possible.

Toutes ces réflexions personnelles ou glanées au hasard dans différentes revues et publications, me ramène à un sujet plus concret : L'alimentation en eau potable du village de CORPS;

Ici, comme dans toutes communes de France et d'ailleurs, le problème de l'eau a toujours été présent, et on retrouve des traces de ce souci :

dès le 1er novembre 1767, l'Assemblée présidée par le Chatelain décide de faire venir les eaux de la montagne (Boustigue et Journal). le 16 novembre 1773, les eaux de la montagne arrivent dans le grand bassin de la Rue des Fossés. Le 16 novembre 1774 ont établis des fontaines dans le bourg.

Le 23 août 1778, on expose à l'Assemblée que la fontaine de la Lauze "flue", mais elle est trop faible, il faut y joindre la fontaine nommée VEYRE DE BRIAN et celle de bois BOREL.

Le 27 juillet 1783, le grand bassin de la fontaine a besoin de réparations, on décide de joindre à cette fontaine d'autres sources : LE TRACH, LE VEYRE DE BRIAN et LE SEILLON.

Le 20 juin 1789, on décide de construire un canal d'arrosage. Ce canal prendra sa source au ruisseau de CORPS, venant de LA SALETTE, à environ 300 "toises" du Pont près de la Chapelle de Gournier.

Le 6 octobre 1793, le Maire CORIOL démontre l'utilité d'un canal d'arrosage à CORPS.

Les fontaines sont taries en été ; on se servira de l'eau du canal pour abreuver les bestiaux.

En mai 1828, les eaux de la montagne ne suffisent plus pour alimenter la grande fontaine des Fossés, on amène l'eau du canal d'arrosage dans la citerne de la Rue St-ELOI (rue de LA COTE actuellement).

En juin 1845, Le Conseil vote une subvention de 100 F pour servir à l'étude, d'un canal d'arrosage partant de la Séveraisse et passant au-dessus de CORPS (il ne sera jamais réalisé).

Le 28 mai 1854, le Conseil vote la somme 6 000 F pour réparations des conduites et des fontaines. En 1882 et 1893 : constructions des fontaines. L'eau amenée de GOURNIER dans un réservoir fluait dans les rues par des bornes-fontaines, mais le travail mal surveillé par le conducteur de travaux est à recommencer.

Vient ensuite l'adduction des sources de CLAMOREL et de LA SALETTE, cédées à la commune de CORPS en 1935.

Le 4 octobre 1933, une délibération est prise demandant une subvention pour ce projet et la déclaration d'Utilité Publique.

Le 31 juillet 1934, en réunion extraordinaire, le Conseil Municipal de CORPS présidé par le Docteur PEYTARD, Maire, qui expose que la réalisation du projet d'adduction d'eau potable, récemment dressé, comporte des travaux communs aux deux communes de CORPS et de LA SALETTE-FALLAUAUX et que l'allocation d'une subvention est subordonnée à la constitution d'un syndicat régulièrement autorisé entre ces deux communes;

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :

1) Il sera constitué entre les 2 communes de CORPS et LA SALETTE-FALLAUAUX, un syndicat de communes par application des lois du 5 avril 1884, 22 mars 1890 et 13 novembre 1917.

Ce syndicat dont la durée est fixée à dix années, a pour but le captage des sources dites de PERRIGNES, situées sur le territoire de la commune de LA SALETTE-FALLAVAUX, leur adduction et leur distribution dans les communes de CORPS et de LA SALETTE-FALLAVAUX, conformément aux projets dressés par le service des Ponts et Chaussées et approuvés par l'autorité supérieure.

2) Le siège de ce syndicat est fixé à la Mairie de CORPS.

3) Messieurs FEGE Pierre et DUMAS Emile sont désignés pour représenter la Commune de CORPS au comité Syndical.

4) La Commune de CORPS interviendra dans les dépenses de premier établissement d'entretien des ouvrages et d'administration du Syndicat dans les proportions de 1279/1565.

Les ressources seront réalisées au moyen d'un emprunt remboursable en 30 ans qui sera contracté à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le 27 novembre 1934 : le Conseil Municipal nomme une

commission composée de :

Mr. le Dr PEYTARD

Mr. BERNARD

Mr. BRUNET Jules

Mr. ROSTAING Jacques et Mr. GARNIER,

ingénieur des Ponts et Chaussées à GRENOBLE et Mr. FAURE,
ingénieur T.P.E. à CORPS, et décide de contracter un emprunt de
1 275 000 F au taux de 6% à la Caisse des Dépôts et Consignations

Le 7 septembre 1935 : M. Le Maire expose au Conseil

Municipal que par arrêté en date du 14 décembre 1934, M. Le Préfet a autorisé la Commune à emprunter une somme de 1 275 000 F pour faire face à la dépense du projet d'adduction d'eau potable et que cet emprunt a été de 1 200 000 F seulement, que depuis l'arrêté préfectoral du 14.12.1934, des modifications importantes ont été apportées à ce projet, motivées par les événements et certaines décisions de l'autorité supérieure; que de ce fait et en raison de l'avancement rapide des travaux, il ressort, d'après le décompte fait l'Ingénieur Directeur des travaux que 900 000 F seront bien suffisants pour assurer intégralement la dépense de ce projet et qu'il restera libre la somme de 300 000 F, qu'il y a lieu dès lors de demander à M. Le Préfet, l'autorisation de faire verser cette somme aux fonds libres de la Commune, pour y être employés notablement à payer l'achat d'immeubles devant servir à l'aménagement d'une place importante pour le stationnement de tous véhicules, à l'exécution de ces travaux, qui en entraînent d'autres : d'assainissement et d'urbanisme.

Le 22 novembre 1935 : Le Conseil Municipal arrête ainsi

qu'il suit la question des branchements d'eau et des abonnements : les abonnés qui auront besoin d'un branchement de 20 m/m payeront la somme de 400 F. Les abonnés qui auront besoin d'un branchement de 12 m/m payeront 350 F. La commune gardera pour elle le supplément de la dépense qui sera d'environ 300 F par branchement. Paiement par l'abonné de la somme de 60 F par an pour 200 L d'eau par jour. Paiement de 0,75 F par m³ au-delà des 200 litres par jour.

Un avis sera publié par M. Le Maire faisant savoir aux habitants qui n'ont pas encore demandé à se faire brancher, qu'ils ont jusqu'au 1er janvier 1936 pour faire leur demande, passée cette date les frais de branchement seront complètement à leur demande, passée cette date les frais de branchement seront complètement à leur charge, sans aucune participation de la commune.

A CORPS, l'année 1936 voyait se réaliser la fin des travaux d'adduction d'eau et les aménagements, citernes, bassins, lavoirs abreuvoirs, etc.. et commencer la création d'un réseau d'égouts.

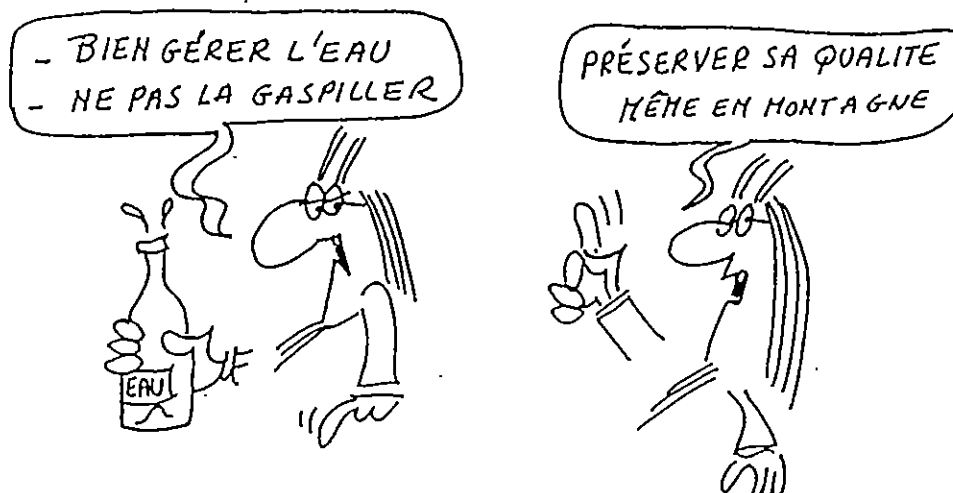
Ces deux réalisations importantes à l'époque sont toujours en service et fonctionnent avec un minimum d'entretien. la Municipalité actuelle a profité de l'opportunité en 1983 de la construction de la station de pompage de Dorcières pour remplacer dans la tranchée effectuée, les conduites de 90m/m par du 200 m/m et renforcer l'adduction au départ du Serre à la Salette, et en 1988 de la tranchée de la conduite de micro-centrale pour remplacer la conduite d'eau potable de la prise d'eau jusqu'à la citerne.

LE TARIF ANNUEL POUR 1996-1997 FIXE PAR DELIBERATION EST DE :

location Annuelle du compteur :	54,50 F
Forfait 60 M 3	100,00 F
le M3 supplémentaire	5,40 F
Forfait assainissement	23,30 F
Taxe assainissement M3	1,80 F

Pour cette eau, qui actuellement sur notre planète est plus précieuse que l'or, soit respectée et préservée, pour que nous aussi puissions garder dans le patrimoine sa fraîcheur et sa pureté.

Ce récapitulatif a été réalisé par Gisèle ROUX pour le journal " LE RIGODON " et au moment où se tient à MARRAKECH la conférence mondiale de l'eau, est toujours d'actualité; et intéressera certainement les lecteurs du Petit Corpartus.



*Première grande foire aux livres et aux cartes postales
d'occasion de la Pentecôte*

Les 17, 18 et 19 mai 1997

A Corps

Route Napoléon, Isère

OBJECTIF :

Nous avons pour objectif de développer une activité culturelle permettant de regrouper autour du livre bouquinistes, libraires, éditeurs, institutions et personnes privées en provenance de la région Rhône-Alpes et des pays voisins (Italie, Suisse), et de développer ensuite un village européen du livre.

MOYEN :

Des locaux fermés, des espaces couverts et de plein air seront mis à votre disposition au coeur d'un village pittoresque traversé par la route Napoléon.

ANIMATIONS :

- Inauguration officielle suivie d'une conférence de presse.
- Rencontres, discussions et dédicaces avec des écrivains : Jean-Michel Asselin, Pierre Barnola, Michel Lucet, Roger Canac, René Reymond, Brigitte Varel, Jean-Pierre Nicolet Jean Gueydan, Dominique Dubuc et Pierre Magnan.
- Visites commentées du bourg.

HEBERGEMENT :

Nombreux hôtels et restaurants, village de vacances, gîtes...

COÛT :

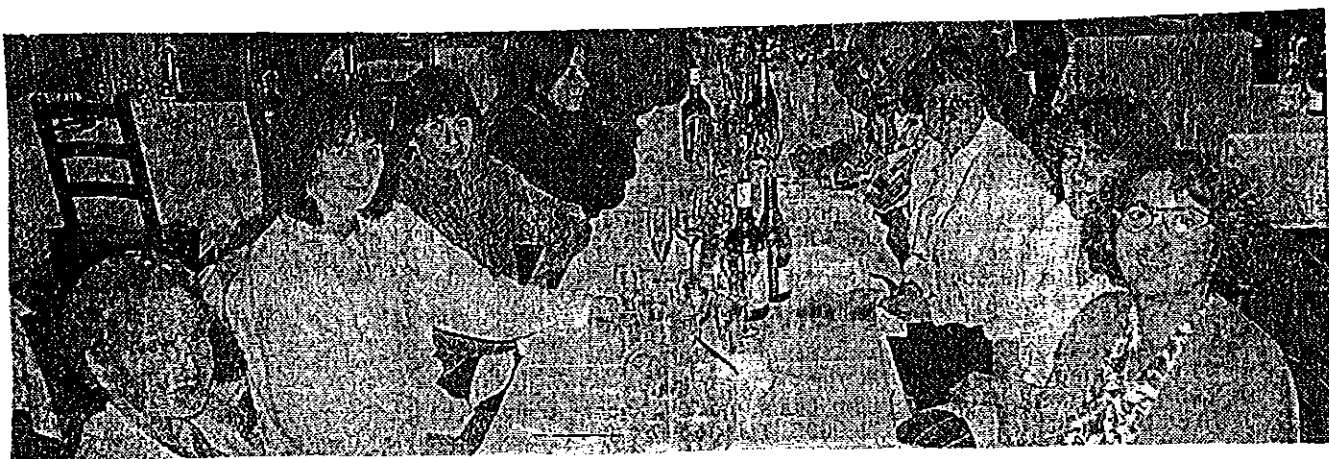
Nous demandons par mètres linéaires et pour les trois jours :

- 25 F pour les espaces de plein air (en cas de mauvais temps, un lieu couvert sera proposé).
- 50 F pour les espaces couverts
- 100 F pour les locaux fermés

LA SAINTE AGATHE

=====

Les dames de CORPS étaient réunies le samedi 8 février, au Nouvel Hôtel, pour fêter dans la joie et l'amitié SAINTE AGATHE, leur patronne. Elles ont apprécié le délicieux repas préparé par Nicole et ont passé une agréable soirée. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine en souhaitant être plus nombreuses en 1998.



L'ÉQUIPE DE LA POSTE

=====

L'arrivée d'Eric STIVAL, nouveau receveur a permis de regrouper sur cette photo le personnel de la Poste comprenant : Eric STIVAL, receveur, Christelle RIGAUD, préposée au guichet; Christine CHARLES, Colette FREYNET, Louis AUBERT, Christelle MONGOIN : facteurs. Une sympathique équipe que tous connaissent et apprécient.



C A R N A V A L à L' E C O L E

Le Mardi 11 Février les trois classes de l'école ont fêté joyeusement le mardi gras.

Les institutrices et les mamans avaient rivalisé d'ingéniosité pour costumer les enfants en insectes, dans le style du film Microcosmos, qui avait été projeté la veille et avait enthousiasmé les écoliers.

cause du plan Vigipirate, ils n'ont pu défiler dans les rues, mais ils se sont fait admirer dans la cour de l'école, déguisés en papillons, coccinelles, abeilles etc...avant de partager pâtisseries diverses et boissons avec leur famille, dans l'ambiance de Carnaval.

Les parents et grands-parents ont aussi participé a cette fête.

QUATRE CANTONS MOBILISES POUR LE TOURISME

Le Mardi 04 Février, une trentaine de personnes étaient réunies au village vacances, à l'initiative de Gérard Cardin, maire, conseiller général. Les quatre conseillers généraux des cantons de Saint-Etienne-en DEVOLUY, Saint-Firmin en Valgaudemar, Valbonnais et Corps avaient été convoqués pour mettre en place une dynamique du tourisme dans ce secteur. Etaient présents: M. Bernard conseiller général du canton de Saint-Etienne en Dévoluy; M. Faure maire de Saint-Firmin et le docteur Cardin, conseiller général du canton de Corps, ainsi que les acteurs économiques: MM Roy, D.D.A, Simard; sud Dauphiné Tourisme, Laneyrie, développement de la Matheysine, Peroux du Conseil Général, Port Hellec, agence du développement de la Matheysine, Brand, responsable de l'Association du développement touristique, Markowicz, conseil général tourisme, Mme Riglet, représentant le président du SIVOM de Corps, MM Manent, président de l'Association du développement touristique Michel Perot, vice-président, etc..

Les membres présents félicitèrent Gérard Cardin de cette initiative, puisque c'était la première fois qu'ils se retrouvaient, pour faire valoir leurs atouts et essayer de donner une bonne image de marque de leurs cantons. Ils devront lutter pour faire tomber les barrières administratives qui ne sont pas infranchissables et mettre en place quelques projets modestes et réalistes. Cela semble possible, avec la volonté de tous les participants.

MARDI GRAS AU CLUB " JOYEUSES RENCONTRES "

Le Mardi 11 Février pour respecter la tradition du Mardi gras, les membres du club se sont réunis dans leur salle habituelle pour déguster les bugnes de Carnaval préparées par les cordons bleus et boire mousseux ou cidre pour les faire " descendre " quelques uns avaient apporté costumes et chapeaux pour rappeler le carnaval d'autrefois et c'est dans la gaité que s'est déroulé cet après-midi récréative qui rappelait de bons souvenirs.

Carnaval à l'école



Quatre cantons mobilisés pour le tourisme



Mardi Gras au Club Joyeuses Rencontres



L'ASCENSION DU F.C.O.

A plus des 2/3 de la saison, la jeune équipe corpatus évoluant en deuxième division de district reste toujours invaincue, avec 7 victoires et 6 matchs nuls. Alors qu'il reste encore 5 matchs à disputer, dont un déplacement périlleux à l'U.O. Portugal, et deux matchs à domicile s'annonçant difficiles (contre Echirrolles et le leader Crossey), l'équipe dirigeante peut espérer cette année une montée en 1ère division. En effet, Corps est second au classement derrière Crossey qui compte toutefois un match en plus. Touvet et Echirrolles suivent de près et souhaiteraient également accéder à la division supérieure. Autant dire que rien n'est joué, les jeunes footballeurs auront besoin d'un maximum de supporters jusqu'au dernier match s'ils veulent gagner et fêter ainsi dignement la récompense d'un travail acharné depuis de longs mois.

Les deux derniers matchs ont été d'un très bon niveau. Corps a tout d'abord reçu St Joseph de Rivière et a battu facilement cette faible équipe par 7 buts à 1. Le dernier déplacement était beaucoup plus dangereux puisque Corps allait à Monteynard. Le match fut difficile, très ouvert mais finalement Corps l'emportait dans les toutes dernières secondes par 2 buts à 0.

Il faut remercier l'équipe dirigeante qui manage bien les jeunes footballeurs et espère bien retrouver l'année prochaine son équipe en 1ère division, l'entraîneur Gabriel HEMMER qui a fait faire tant de progrès à ses joueurs, et toute l'équipe toujours enthousiaste, avec entre autres: Cyril GONSOLIN, Manu SAMBAIN, Baptiste DUCATEL, Sébastien MEYER, Franck VIGNEAUX, Bernard MATHIEU, Stéphane SAMBAIN, David DUMENIL, Loïc ROUX-PARIS, Yannick PASDRMADJIAN, Laurent ORTIZ, Rodolphe MASSE, Bertrand FELICI, Benjamin BARBAN, Titou PERRICHON, Michaël GEISSER, ChoaiB BELGUIDOUM...

Signalons les bonnes performances de l'équipe de 4ème division qui, en deuxième partie de saison, gagne de nombreux matchs, et les plus jeunes qui jouent toujours le samedi après midi, avec même une équipe de débutants qui font leurs premiers pas sur les pelouses de la région, et qui savourent les joies des premières courses avec un ballon de football dans les pieds.

Le Comité des Fêtes du F.C.O. organise une grande tombola de printemps. Si les fonds récoltés sont assez importants, le Comité Directeur souhaite installer un éclairage sur la pelouse du stade pour les entraînements du samedi soir. Le 1er prix est un séjour d'une semaine pour deux personnes au Maroc, dans un hôtel 4 étoiles en demi-pension, le 2ème prix est un week-end à Laye pour deux personnes avec les forfaits de remontées mécaniques, ainsi que de nombreux autres lots. Se renseigner auprès des membres du F.C.O.. Merci à la Scierie du Motty et aux Assurances NICOLAS pour leur participation à l'organisation de cette tombola qui sera tirée le 1er juin.

Franck GARAUD.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

de L'OBIOU

BILAN MORAL

Le vendredi 29 janvier à 20 H 30, salle de la Mairie de Corps s'est tenue l'Assemblée Générale Annuelle.

Etaient Présents : M. Michel PEROT
M; Pierre ODDOS
Mme Arlette GONTARD
Mme Suzanne CHAIX
Mme Mignone PELLISSIER
Mme Juliette ARBOUET
Mme Solange BALMET
Mme Mathilde MARY
Mme Monique CHATAIN
Mme Fabiola COUHIN
Mme Gisèle ROUX

Excusés : Mme Suzette et M. Robert GARAUD
Mme Juliette SAVIGNON
Mme Marie Luce ALBRIET

Représentés : M. Roger RIVIERE

La Présidente Gisèle ROUX accueille les participants, les remercie de leur présence e't leur souhaite une bonne année 1997.

La séance est ouverte par le rapport moral 1996 :

le 22 JANVIER : Assemblée Générale de Culture et Loisirs de L'OBIOU.
le 24 MARS : Concours de Belote.
Le 15 JUIN : Vente de brioches pour l'Association Espoir Comité Départementale de lutte contre le Cancer. La collecte a rapporté 13 000 F.

Des visites commentées de Corps ont eu lieu le 22 JUIN, LE 10, 15, 25 JUILLET. LE 6 ET LE 22 AOUT.

Le 19 AOUT Conférence de M. Jean GUEYDAN sur les professions des CORPATUS au 17 siècle. Le Public nombreux a beaucoup apprécié cette soirée.

La plus grande activité de l'Association est la sortie du " PETIT CORPATUS " tous les 2 mois des 215 exemplaires (en 1996) et demande beaucoup de bonnes volontés : pour la dactylographie, Mmes Mauricette FRANCOU, Juliette SAVIGNON, Marie-Jeanne PEROT, Monique CHATAIN.

La rédaction des articles, comptes rendus de réunion, Mmes Juliette ARBOUET, Gisèle ROUX, Mms Luc REYNIER, Franck GARAUD, Hervé FERRIERE et les différentes Asssociations qui nous transmettent leurs informations.

Le tirage à la photocopieuse :
Mme Solange BALMET.

L'agrafage, la distribution et l'envoi par la poste :
toutes les personnes du Conseil d'Administration déjà citées et
Josette NOEL, Pierre CHARLES, Suzette et Robert GARAUD,
Jacqueline DENOYER, etc...

La 2eme activité est la reproduction et l'envoi des notes
généalogiques de M. GUEYDAN, envoyées en France et dans le monde.

Je remercie tous ces bénévoles et les 215 membres de
l'Association, pour leur fidélité au Petit Corpatus, qui fêtera
ses 20 ans d'existence officielle en 1998.

Nous souhaitons que tous nous fassent part des événements
survenus dans leur ou nous envoient des articles que nous
publierons et qui serviront de lien entre les abonnés locaux et
ceux de l'extérieur.

La Présidente :
Gisèle ROUX.



LE BUREAU EST RECONDUIT

Présidente : Gisèle ROUX
Vice-Présidente : Solange BALMET
Secrétaire : Juliette ARBOUET
Adjoint : Michel PEROT
Trésorière adjointe Marie-Luce SERAIN

PREVISION POUR 1997

Petit Corpatus, prix inchangé pour la carte de membre donnant
droit à l'abonnement d'un an au "PETIT CORPATUS" :

85,00 F pour les numéros distribués à CORPS.
110,00 F pour les numéros envoyés par la poste

Recherches Généalogiques : 1,50 F la feuille

Organisation d'un concours de belote : SAMEDI 5 AVRIL 1997

Conférence de M. Jean GUEYDAN : Histoire des Seigneurs de CORPS
Le dimanche 18 MAI à 17 H 30, salle de la mairie.

Deux visites commentées de CORPS le 16 et 30 juillet, et le 11 et
22 AOUT.

L'Association remercie les personnes qui ont renouvelé leur
abonnement et souhaite que les retardaires le fassent rapidement.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBOIU

BILAN FINANCIER 1996

RECETTES

DEPENSES

ABONNEMENTS "PETIT CORPATUS "	18.840 F	GESTETNER:4 trimestres	33 285,60
PHOTOCOPIES: MAIRIE	16 296,20	" Facture Papier	6 701,60
" Comptes Divers	3 800,10	Assurance NICOLAS	1 023
CONCOURS DE BELOTE	2 257,49	Timbres	2 082,50
GENEALOGIE	68,50	Versement sur Livret	5 000
INTERETS PARTS SOCIALES	27,20	Achat Machine à écrire	
TOTAL:	41 499,49	+ fourniture	3 988,90
Reste à encaisser:		Divers	188,50
PHOTOCOPIES MAIRIE	6 385		
" Divers	2 397,50		
<u>TOTAL DES RECETTES:</u>	<u>53 301,99</u>	<u>TOTAL DES DEPENSES:</u>	<u>47 270,10</u>
Reste :COMPTE sur LIVRET:	14 792,17		
" :Caisse en Espèces:	170		
(Souscription Livret Mélanie)	3 020		

CONCOURS DE BELOTE

L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBOIU ORGANISE:

UN CONCOURS DE BELOTE, LE SAMEDI 05 AVRIL A 20 Heures 30,

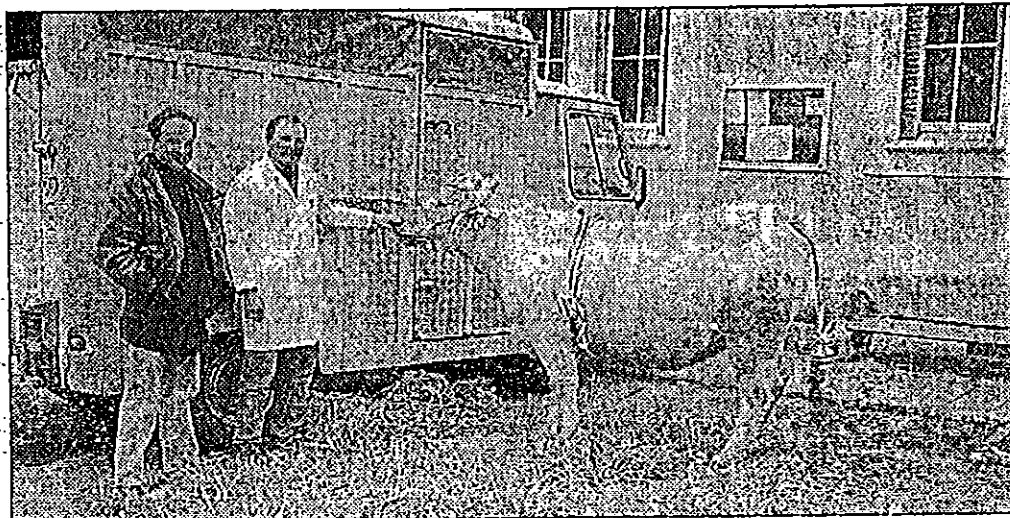
SALLE POLYVALENTE DE CORPS. TOUS LES JOUEURS AURONT UN LOT.

BOEUF DE PAQUES

Chaque année pour la foire des Rameaux, le boeuf de Pâques est exposé devant la mairie et chacun peut venir l'admirer.

Aussi ce jeudi matin, une génisse charolaise d'environ 350 kg, venant de l'élevage de Jean-Louis GRAND de la Guinguette dans les Hautes-Alpes, enrubannée de noeuds tricolores, était très entourée, sans savoir le sort qui l'attendait.

Dès le samedi 22 mars, elle sera débitée en steack, rosbeif, rôti ou daube, à la boucherie Joseph Templier et fera le plaisir des gourmets.



les 17 -18 - 19 -Mai 1997 aura lieu à Corps Isère la première foire aux livres et aux cartes postales d'occasion.

Seront présents des bouquinistes, des libraires, des éditeurs de la région et des pays voisins . Des dédicaces de livres, des rencontres avec des auteurs, des débats sont prévus etc... Cette manifestation s'inscrit dans la perspective de créer un village Européen du livre Européen à Corps .

Possibilité d'achat, de vente, d'expertises. de livres et d'ouvrages

.Renseignements: Association de développement touristique

C.Brand tél fax 04 76 30 04 57

Les 10 et 11 mai, dans le cadre des rencontres en la mémoire ST- ELDRADE, les habitants de LAMBESC, organisent des festivités et invitent les habitants d'AMBEL, MONESTIER LES BAINS, et de NOVALAISE (italie).

Les personnes des communes voisines intéressées sont priées de contacter Mme MADELEINE ABERT : tel 04 76 30 03 53 .

Ceci afin d'organiser suivant le nombre, un transport collectif.

La folle histoire du parapente à DORCIERES

En passant chez Henry Sigayret, de retour d'une expédition au Jannu en Hymalaya, Jean-Mi tombe sur un gros sac, un parapente "finesse 4" de l'expédition. Les récits de Roger Fillon, le précurseur en la matière, sont encore dans sa tête. Il achète cette voile. Des explications sommaires qu'Henry lui donne, il retient qu'il vaut mieux décoller sans vent, que pour aller dans un sens ou dans l'autre il faut tirer du côté correspondant et qu'il faut tirer sur les deux freins pour descendre ou s'arrêter ! Dans le pré enneigé derrière chez lui, Jean-Mi essaye en vain. Dans le doute il téléphone à Jean-Noel Roche, guide de haute montagne et père de Zébulon le petit grimpeur: "l'entrée des caissons, c'est bien derrière?" Après confirmation, il monte un peu plus haut et miracle au pied de la Salette, il décolle d'un mètre cinquante!

Habituellement plus poète que cascadeur, on pourrait croire qu'il va s'arrêter là. Non, le démon de l'air est en lui ! Il s'élance 400 m plus haut, à côté du sanctuaire. Il n'a encore vu voler personne ! Quelle force pousse ce garçon apparemment sensé à courir vers le vide avec en bas sa famille qui l'observe, plus inquiète qu' admirative ? Il décolle du premier coup, le voilà oiseau. Les bras en l'air, les doigts des mains en éventail, les pieds qui courent encore après un sentiment perdu, il vole ! Mais comment rejoindre le champ qui paraît minuscule ? La conscience d'être entré dans un univers auquel il n'appartient pas se fait angoisse. Jean-Mi vire vers la pente la plus proche et l'embrasse dans un roulé-boulé salvateur. Son ange gardien arrose encore l'événement avec Lindbergh et Mermoz.

Pendant des mois il ne volera plus qu'à mi-pente pour ne faire qu'un virage avant de se poser. Après les émotions, toute la famille, et les copains finiront petit à petit par découvrir les joies de l'air. Le bagage technique restant limité à quelques mots: " cours, cours, cours, cours !" Exemple extrême ? Sans aucun doute, mais n'y-a-t-il pas en chacun de nous un pionnier du parapente qui sommeille ? Quelques ratés ont complété l'album des souvenirs, avec un seul et unique décollage sur les fesses pour Gilles qui en a profité pour élaguer tous les buissons de la pente d'envole. Les percussions d'épineux pour Yves et Luc qui passaient ensuite l'après-midi à décrocher les suspentes du parapente, et aussi les vertèbres tassées d'Alain avec la manoeuvre des pompiers qui a suivi à cause d'un décollage trop décontracté avec une nouvelle voile.

Bref, après cette période héroïque a suivi une période studieuse notamment avec Pierre Gevaux, professeur de parapente à Mieussy, le premier homme qui s'est envolé d'un sommet à plus de 8000m, le Gasherbrum II au Népal. Nous nous sommes perfectionnés enfin tranquillement en découvrant tous les sites de notre région dont vous allez parcourir les topos sur les pages suivantes.

Les textes de ces topos sont l'oeuvre de Marin Jezierski, le fondateur de la première école de parapente de Corps. Cette école a fonctionné pendant près de deux ans correctement. La jeunesse de Corps a profité de cette structure pour s'initier et se perfectionner. Depuis, le parapente s'est développé, une école s'est ouverte à Mens avec un bon groupe de parapentiste, certains d'entre eux se sont initiés sur les pentes de Dorcières. Leur site principal est le Chatel au dessus de Cordéac. Une autre école s'est ouverte à la Mure et Saint Honoré, c'est Franck Pozzo le gérant de cette affaire qui fonctionne très bien. Leur site privilégié est l'alpe au dessus du col du Parquetou, on les voit quelquefois décoller de journal et voler sur le lac du sautet, ils viennent ici pour faire des figures particulières, le décrochage par exemple, avec l'eau du lac comme coussin de sécurité. Enfin un petit "scoop" pour terminer, l'école de Franck Pozzo envisagerait d'utiliser plus souvent le site du Journal avec l'accord de la municipalité; développement d'une nouvelle activité dans le ciel de Corps, affaire à suivre.....

Luc Reynier.

Fleur de nylon

On dit que tout commence avec Léonard de Vinci, du moins en ce qui concerne le parachutisme. Aujourd'hui, la technique autorise des vols bien particuliers : plus besoin de sauter dans le vide depuis la carlingue vrombissante d'un avion. On admire le vide depuis une douce pente, on laisse gonfler sa voile et vogue la galère... Aussi simple...

TEXTE DE JEAN-MICHEL ASSELIN

Lorsque Pierre Gevaux arrive au sommet du Gascherbrum 2, cet été, au Pakistan, ce n'est pas le sommet qu'il convoite. Juste le vide, seulement le vide, du haut de ses 8 035 m. Pierre, épuisé, nerveux, ne vient pas de réaliser le rêve de sa vie. C'est tout à l'heure, tout à l'heure quand il va sauter, quand il va enfin s'envoler après la terrible pesanteur, c'est tout à l'heure qu'il sera libre et heureux.

Pierre a dans son sac un parachute, une aile comme on dit entre initiés (une voile). A peine a-t-il foulé la cime d'une des quatorze plus hautes montagnes du globe (lui qui n'a jamais dépassé le refuge Vallot !) qu'il n'a de cesse de descendre. « Il faut que je saute ». Michel Vincent, le guide, le ramène au calme : « assieds-toi, respire, il fait beau, prends ton temps » et Pierre s'assoit dans la neige regardant la grande toile blanche et jaune qu'il a déployée. D'autres grimpeurs ont rejoint le beau sommet. Pierre cette fois est prêt, on tient les bords du parachute (les caissons) pour faciliter l'envoi, il court une première fois, il chute, épuisé, difficile de maintenir le grand cerf-volant engoncé dans ses habits duveteux, grosses moufles comprises.

Peut-être dans ce moment irréel a-t-il encore le goût de penser à son vol depuis le sommet du Cervin, les crampons dans la glace, le vide inéluctable, le cri de joie, de trouille, comment savoir ?, et cette sensation d'échapper à l'humanité, à toutes les contingences. Icare est un mythe solide, peuplant le cœur des

hommes jusqu'à plus soif, le peuplant comme un esprit malin, on est atteint de vol comme on tombe malade.

Pierre encore une fois a raté son décollage. Le rêve s'écroule, « jamais je ne pourrai, jamais je ne saurai ». Et puis l'énergie qui s'empare de l'être, qui le sublime, le dépasse, qui pourrait le détruire... Pierre change de position, court cette fois dans une pente plus forte, il n'est plus question de « louter », et le miracle tranquille a lieu. De quoi pleurer. Pierre est en l'air, vulgaire papillon dans le bouquet des cimes de la terre. Cette fois, c'est un grand trou dans sa tête, il ferme les yeux, le vent, le froid, plus rien pendant quelques secondes, parce que ce qui a pu emplir un désir immense est en train de s'achever. 5 minutes et 45 secondes de vol pour atterrir, étonné, près des tentes du camp de base avancé, les autres grimpeurs mettront deux jours pour redescendre !

Exploit de la fol, croire en son étoile, la chance, exploit du cran, de la technique, de la volonté. Exploit qu'il serait trop facile d'accuser de facilité et pourtant regardez-le : n'en feriez-vous pas autant ? Petite course dans la pente et cette fleur de nylon qui s'étale paisible et sûre.

Jamais encore, il n'y eut un tel rapprochement entre la technique et la magie. Magie du vol, petit trucage de bas étage à la portée du premier venu et qui gagnera pour toujours le goût de l'impossible. Ici comme ailleurs on pourra à force de pratique être, comme on dit, « blasé », mais c'est une duperie. Voler, c'est toujours un événement, une vision du monde, de la même façon que grimper est un acte qui a quelque chose à voir avec le vide.

Le parachute de pente est l'extraordinaire moyen de réaliser sans trop de peine le désir de vol. Ce n'est pas que cela, et à l'Eiger comme au Cervin ou aux Grandes Jorasses, les pionniers nous ont montré qu'il y avait là le formidable moyen de descendre des montagnes et dans un style qui colle à l'acte de grimper. Hier on a bien, ça et là, utilisé un delta pour descendre, mais il fallait le monter ! Et même les plus légers constituaient un fardeau un peu défilé. En l'air la suprématie du delta est écrasante, mais pour un montagnard, il fallait choisir : voler ou grimper. Avec le parapente, ses 3 kilos pliables, froissables, on peut grimper puis voler...

Dès que Roger Fillon a publié les premières images de ses sauts depuis l'Aiguille du Midi, dès que Jean-Nöel Roche a su sauter depuis un camp d'altitude : dans le Dhaulagiri, qu'Alain Estève s'est expédié dans l'air turbulent de l'Aconcagua, on a su que le parachute donnerait

Le parapente est le type de sport facile qui admet quelques erreurs, pourvu que l'on reste toujours vigilant : attention aux premières griseries, qui poussent à brûler les étapes.

des ailes aux alpinistes. Il fallait encore que des Pierre Gevaux et d'autres bousculent quelques tabous. Ils ont eu raison car le parapente de montagne est né en 1985.

Deux personnes sont à l'origine de l'aventure. C'était en 78, sur le Pertuiset au-dessus de Mieussy. Deux haut-savoisyards, férus de parachutisme et particulièrement bons, inventent (et oui comme la découverte du sida, c'est une invention française !) un truc pas si fou. Un parachute moderne (pas les grosses boules des plages de Normandie un certain jour J) ça ne tombe pas droit, ça se dirige, ça glisse sur l'air, ça possède une certaine « finesse » (distance parcourue horizontalement quand on descend d'une unité, exemple, finesse 4 : on parcourt 4 mètres en perdant un mètre de dénivellation). Du coup il suffit de gonfler la voile, de courir dans une pente qui possède une déclivité supérieure à la finesse de l'aile et c'est parti.

Le pari était fondé et les deux amis atterrirent quelques centaines de mètres plus bas !

Ce petit geste est capable de révolutionner une activité comme le parachutisme. Une nouvelle pratique du vol libre est né : le parapente. Immédiatement ou presque, les alpinistes ont compris tout l'intérêt de la méthode mais prudence ou manque de conviction, il faudra encore attendre près de 10 ans pour voir par exemple Jean-Noël Roche et Luc Jourjon à la face Nord de l'Eiger, bivouaquer dans leurs voiles puis le lendemain s'échapper du sommet en planant délicatement. Une demi-heure après le sommet, ils buvaient une bière à Grindewald ! Qui dit mieux ?

En fait dès demain, on verra que ce moyen va se banaliser (si les prix des voiles baissent) et que le parapente va pénétrer le milieu alpin avec un étonnant succès.

C'est vrai que la descente n'est pas garantie « à coup sûr » (mauvais vents, mauvais temps) mais elle est sûrement plus souvent possible qu'on ne le croit. Quant à la sécurité ! c'est le point sur lequel tout le monde se passionne. Dangereux, pas dangereux ? Traditionnellement les gens qui pratiquent des sports où il y a de la casse minimisent le risque, le traite avec dérision. Du coup on navigue plus sur des mythes que sur des statistiques. Le parapente n'est pas un sport dangereux, on ne dénombre pas (encore) un nombre important de victimes. Il y en a, elles sont rares et explicables. Beaucoup sont dues au décollage sur des pentes « pas faciles » par des vents délicats.

Sinon, un parachute est un parachute et une fois ouvert on n'a plus besoin de l'ouvrir ! En l'air, la technique, simple, permet très vite d'être autonome, il faut tout de même passer par une école et avoir une bonne connaissance en aérologie parce qu'en montagne, le coup des vents et des thermiques, c'est un peu compliqué. L'atterrissage est calme, on arrive debout, et si l'on se rate, l'avantage sur le deltaplane, c'est qu'on n'a pas au-dessus de soi une structure rigide de 25 ou 30 kilos !

Le parapente est vraiment le type de sport facile qui admet quelques erreurs, mais que l'on soit toujours vigilant et à l'écoute de ce que l'on sent et sait ! Sinon...

Surtout après les premières griserles du début qui vous poussent peut-être à sauter des étapes.

COMMENT APPRENDRE ?

Personnellement, j'ai appris seul, sans jamais avoir vu qui que ce soit voler ! Au cours de mes premières tentatives (dans la neige) et devant la répétition de mes échecs, j'allais jusqu'à téléphoner à des amis pour savoir si oui ou non je mettais bien le parachute dans le bon sens !

Cette extrêmement mauvaise méthode m'a tout de même permis de faire des petits vols (500 m de dénivelés) avec beaucoup de plaisir, par contre il m'a fallu revoir ma méthode dès qu'un spé-

cialiste m'a révélé de visu « comment faire ».

Une école existe actuellement en France, c'est la seule et la meilleure... Il s'agit du club des Choucas à Mieussy. Cette école a pris un essor extraordinaire puisqu'en 85 Jean Claude Bététemps et son confrère ont eu au cours du seul mois de septembre quelque 100 élèves (400 depuis le début de l'année).

Côté montagne : Jean-Marc Boivin, Eric Escoffier, Christophe Profit, Godefroy Perroux et bien d'autres s'y sont mis. Un effet très boule de neige et comme dit Jean-Marc Boivin : « avec ce truc, dans deux ans, tu ne vois plus un deltaplane en montagne ! »

C'est véritablement à l'explosion de ce sport que nous allons assister.

COMMENT VOLER

Voici une méthode, non homologuée, mais fruit de l'expérience et de dialogues avec des parapentistes (Jean-Noël Roche, Pierre Gevaux...).

On choisit d'abord un bon site du genre colline avec un beau champ à ses pieds. On a pris soin d'avoir évité le décor des poteaux électriques et fils en tout genre qui constituent un piège ennuyeux ! Attention aussi aux arbres, aux maisons et (parce que ça s'est produit) gaffe aux voitures, camions garés sur la route qui borde justement la colline.

La pente de décollage sera d'autant plus intéressante qu'elle sera raide (plus de 30°) avec un petit plat pour s'installer. Poser sur le lieu de l'atterrissage une « flamme » (biroute disent les paras) qui indique la direction du vent. Faire de même sur le lieu de décollage. Attendre un vent de face pas trop fort. Quand les conditions sont bonnes on met son baudrier auquel est rattaché le parachute, les deux assistants de service soulèvent alors la voile en tenant chacun l'aile par ses extrémités, présentent les caissons face au vent pour bien gonfler l'ensemble. Il suffit alors au prétendant icarien de courir dans la pente en tenant ses « avants »* (mains levées devant les épaules), les lâcher, contrôler la direction de la voile (si besoin) avec les freins puis quand ça tire fort sur le baudrier : un très léger coup de frein, on relâche et on est dans l'air.

En l'air, pas grand chose à faire sinon voler et apprendre à se diriger vers le lieu de l'atterrissage. Les manœuvres sont simples ; on tire sur la poignée droite : on va à droite ; on tire à gauche, on va à gauche. Plus on abaisse la poignée, plus le virage est serré. Attention au virage trop serré trop près du sol !

Les petits malins poseront bien évidemment la question de « et si on tire sur les deux freins ? ». Bravo, c'est essentiel, en effet il faut apprendre à voler en tirant légèrement sur les deux freins, on ralentit la vitesse horizontale et on profite des ascendances (des pompes) ce qui permet parfois (et souvent si l'on est très bon) de grimper ! et oui monter ou au moins tenir plus longtemps en

l'air ! Au moment de l'atterrissage on se présente face au vent, à une quinzaine de mètres du sol on peut redonner un peu de vitesse à l'aile mais à 1 m 50 environ on tire à fond sur les deux freins pour bloquer la vitesse horizontale, jambes tendues, pas de roulés boulés ou autre acrobatie, trois petits pas et il reste à replier l'engin !

Si l'on est seul au décollage, il faut étaler l'aile extradors (sur la face externe, l'ouverture des caissons vers le dos), tenir les avants et courir. En cas d'absence de vent ou de vent très faible, il faut savoir que la course peut être longue et parfois même, si la pente est faible, ne pas donner lieu au décollage. Il est important de courir en regardant sa voile en l'air, ce qui au début n'est pas évident mais utile pour vérifier l'ouverture des caissons ainsi que l'orientation de la voile. Il se peut par exemple qu'elle s'éroule vers la droite, en tirant sur le frein de droite on la remet dans l'axe.

La maîtrise d'un vol est en fait la maîtrise des conditions aérologiques et cela c'est un apprentissage long, délicat. Savoir quand même qu'en montagne on rencontre quatre types de courant d'air : la Pompe (ascendance, l'air chaud qui monte surtout en plein milieu de la journée ensoleillée), la Dégueulante (courant descendant), le Rouleau (courant tourbillonnant) et la Turbulence (brusque saute de vent).

* La première fois, j'ai eu peur que ça ne s'arrête pas, j'ai aussi eu peur que ça finisse trop vite. Chaque vol me fait aimer l'air, non plus celui invisible que je respire, mais le rail lumineux sur lequel je glisse, tourne, m'élève et descend.

Je crois que j'ai peur à chaque vol, comme devant la montagne, mais pas une peur panique, pas une peur qui dérange. Juste la conscience d'entrer dans un univers auquel je n'appartiens pas. Longtemps on revit cette vision d'oiseau qu'on a tant rêvé de connaître. Un vol, c'est un peu un rêve : quelque chose dont on se souvient, que sur le coup on ne comprend pas « totalement ». Pas besoin d'être fort, grand, dingue, un petit désir, quelques pas dans la descente et ce qu'on ne peut raconter arrive.

Je souhaite à beaucoup de gens de voler en parapente, connaître le velours de l'air, la chaleur qui monte... Tout cela avec le faible bruissement dans la toile que l'on croirait de soie. Divin.

* Les suspentes sont les deux sangles de nylon sur lesquelles viennent se fixer toutes les « ficelles » du parachute. Il y a les avants et les arrières sur lesquels sont en général les freins. En règle générale, on manœuvre avec les freins, mais les fins pilotes utilisent les avants et les arrières. Lorsque l'on tire sur les freins, on abaisse l'arrière de la voile.

L'Obiou

Orientation décollage : Sud
Altitude du décollage : 2 790 m
Dénivelée en vol : 1 900 m
Dénivelée à pied : 1 100 m
Horaires de montée : 3 h
Le site

Magnifique sommet à la renommée mystérieuse et légendaire, l'Obiou domine toute la vallée. Il offre au parapentiste un vol grandiose et enthousiasmant. Les conditions sont bonnes lorsque le météo prévoit un vent faible à 3 000 m; le sommet est alors dégagé et il n'y a pas d'obstacles. Même par léger vent du Nord, des thermiques peuvent contrer le vent météo annoncé et rendre le vol possible. Dès le départ, le sol s'éloigne très rapidement et l'on a tout de suite une vue exceptionnelle sur les parois que l'on longe. Pour se poser au "Pelissier", on contourne la tête de l'Obiou (le décollage ayant eut lieu en versant Sud).

Le décollage

Au sommet, un pierrier permet de décoller vers le Sud. Au printemps, ce pierrier est recouvert d'un névé, ce qui facilite la course et le décollage.

Si la tête de l'Obiou reste cachée dans les nuages, ou si le vent semble incertain, il est néanmoins possible de tenter un décollage

en versant Sud du petit-Obiou, sur un pierrier analogue à celui du sommet.

L'atterrissage

Il s'effectue dans les champs aux environs des Pellissiers ou au col des Faisses dans les pâtures pour ceux qui ne possèdent pas la deuxième voiture garée au Pellissier.

Boustigue - Le Journal

Orientation décollage : Sud et Nord-Ouest
Altitude du décollage : 1 700 m
Dénivelée en vol : 900 m
Dénivelée à pied : 200 m
Horaires de montée : 20 mn
Le site : IGN 3337 Est

Il offre une magnifique vue panoramique avec, d'un côté le lac du Sauté et la vallée de la Matheysine, qui se prolonge jusqu'à Grenoble, et de l'autre côté, le Champsaur, qui descend vers Gap. Le matin on optera pour le vol de versant Sud, où une brise de pente s'établit dès 9 h en été. Cette descente offre l'avantage d'une vue dégagée au Nord comme au Sud et on a alors la chance d'admirer le lac du Sauté sous un angle peu commun.

Le vent s'inverse généralement l'après-midi et c'est sur le versant Nord-Ouest qu'il faudra voler. Il est possible de se maintenir en soaring sur ce versant durant un long moment. Penser à s'éloigner du versant pour rejoindre l'atterrissage dès que s'accroît la perte d'altitude au-dessous du sommet. En effet, il faudra survoler tout le village de Corps avant de pouvoir procéder à l'atterrissage. On remarquera quand même les petites ruelles et le vieux clocher au charme pittoresque.

Le décollage

En versant Sud et Nord-Ouest, les décollages ne posent aucun problème. On y trouve des pentes d'herbe comme on en rêve pour débiter le parapente.

L'atterrissage

En versant Sud, on se posera dans un champ en bordure de la route nationale, en face d'un petit parking situé à quelques kilomètres de Corps, en direction de Gap, juste après l'embranchement d'Aspres-les-Corps.

En versant Nord-Ouest, un champ en bordure du village permet l'atterrissage. Placé juste à la sortie de Corps, sur la route qui mène au barrage du Sauté, ce champ est tout proche de l'embranchement par lequel on accède au stade de foot du village. On peut éventuellement se poser dans un champ de secours situé au-dessous du cimetière, si l'on manque de finesse.

Le Gargas

Orientation décollage : Sud
Altitude : 2 207 m
Dénivelée en vol : 1 100 m
Dénivelée à pied : 400 m
Horaires de montée : 45 mn
Le site

Le sommet du Gargas se situe en fin fond de vallée, avec une orientation Sud. Le matin, si le vent du Nord n'est pas trop violent, une brise de face se forme. Les conditions les plus fortes s'installent entre 14 h et 16 h, elles sont parfois trop violentes en saison d'été. Par flux de Sud, avant l'arrivée de perturbations, le vent météo s'ajoute au vent thermique et les conditions risquent d'être trop rigoureuses. On trouvera des ascendances favorables devant la grande croix de fer du "Plateau" et après le décollage. Le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Salette, visualisé sous des angles différents par les parapentistes locaux, a redonné des couleurs au vieux proverbe des pieux pèlerins : "Voir la-Salette et mourir" est devenu bien vite : "Survoler la-Salette et mourir".

Le décollage

Pour le décollage, on choisira les pentes d'herbe un peu en contrebas du sommet, en direction de l'Ouest (50 m à l'Ouest). Le décollage du sommet lui-même est assez délicat et offre peu d'intérêt, tout en diminuant la distance d'arrêt sur une pente plus abrupte.

L'atterrissage

- Dorcière

Il s'effectue dans les champs, juste au-dessus du village de Dorcière.

En général, le vent du Sud-Est gonfle la manche à air placée sur le terrain. Se méfier en période des foins, épargner les blés non-coups, le verger, et aussi le champ de pomme de terre. Le terrain étant légèrement incliné, l'atterrissage se fera en suivant les courbes de niveau, c'est à dire d'Est en Ouest ou à l'inverse, d'Ouest en Est. Se poser en conservant le sens de la descente, on risque d'allonger le vol et de dépasser la frontière praticable bordée d'arbres. Dans le cas d'une arrivée à contre pente (du Sud vers le Nord) l'atterrissage risque d'être hasardeux pour vos chevilles.

Un dernier élément reste à considérer. Ce type de terrain incliné favorise les ascendances qui vous maintiendront parfois durant l'approche, donc attention aux entrées trop prématurées sur la zone d'atterrissage.

- La Sallette

L'atterrissage s'effectue sur un grand champ orienté Est-Ouest, le vent soufflant généralement d'Ouest en Est, et remontant la vallée. Avant de se poser, on profitera de quelques ascendances au-dessus de la crête, rive droite de cette vallée.

Le Chauvet

Orientation décollage : Nord et Sud
Altitude de décollage : 1 700 m
Dénivelée en vol : 900 et 1 100 m
Dénivelée à pied : 500 m
Horaires de montée : 1 h 15 mn
Le site

En matinée, on préférera le versant Sud où monte une brise de pente. Sur cette face les thermiques se dégagent d'un peu partout quand le soleil chauffe. On sera attentif à ne pas se laisser emporter vers le Sud-Est avec le vent de vallée. Dans cette direction, les atterrissages se font rares.

L'après-midi, lorsque le vent de vallée se lève, c'est en face Nord que le vol est possible. La pente régulière de la montagne favorise une ascendance douce et agréable.

Le décollage

Le Chauvet est un dôme d'herbe qui facilite les rattrapages de fausses manoeuvres au décollage.

L'atterrissage

Les champs sont nombreux, aussi bien à la Salle-en-Beaumont qu'à Quel-en-Beaumont. On fera tout de même attention aux fils électriques et l'on choisira les champs vierges de culture et de bétail.

Col des Faisses

Orientation décollage : Est
Altitude : 1 700 m
Dénivelée en vol : 750 m
Dénivelée à pied : 100 m
Horaire de montée : 10 mn

Le site

Le col des Faisses offre une magnifique vue sur l'Obiou, tout proche. De bonnes conditions de vol le matin, la brise de pente s'inversant dans l'après-midi, il ne faut surtout pas qu'il y ait un vent du Nord, ce qui entraînerait un vent arrière au décollage. Le vol se déroule dans une vallée encaissée face aux parois grandioses du défilé de la Souloise.

Le décollage

Sur cette crête, il existe deux départs possibles : l'un au Sud du sommet, à quelques dizaines de mètres sur une pente herbeuse très raide qui nécessite une brise de face pour décoller en sécurité, l'autre au Nord à une centaine de mètres du sommet, qu'il faut préférer si les conditions de vents ne sont pas idéales.

L'atterrissage

Il s'effectue dans les champs, au pied du versant Est du col des Faisses.

On tiendra compte de la dénivelée des champs, qui peut allonger le vol avant l'atterrissage dans certains cas.

Le Colombier

Orientation décollage : Nord-Ouest
Altitude : 1 948 m
Dénivelée en vol : 1 200 m
Dénivelée à pied : 300 m
Horaire de montée : 30 mn

Le site

Il est l'un des plus privilégiés de la région, car il offre la possibilité d'effectuer des cross en parapente, ce qui est assez rare. En outre, il arrive fréquemment qu'on puisse se maintenir en l'air de longues heures au-dessus de ce sommet. En effet, l'orientation Nord-Ouest d'une de ces faces, canalise le vent de vallée et crée une zone importante d'ascendances.

On peut également rejoindre le "Vel", sommet situé de l'autre côté de la vallée, au Nord-Est, et de poursuivre ensuite le cross en direction de la Chapelle-en-Valjouxfrey.

Les meilleures conditions de vol se situent l'après-midi entre 14 et 16 heures.

Ce vol est très agréable, car les ascendances ne sont pas turbulentes.

Le décollage

Décollage idéal, il s'effectue sur une piste d'herbe que l'on retrouve sur la plupart des sommets des environs.

L'atterrissage

On peut multiplier les atterrissages dans la vallée qui offre de nombreux lieux propices. Seule une ligne de haute tension et quelques rangées d'arbres présentent des obstacles.

Martin Jezierski

Le Chatel

Orientation décollage : Ouest. Nord. Nord-Est
Altitude du décollage : 1 800 m
Dénivelée en vol : 900 m
Dénivelée à pied : 100 m
Horaire de montée : 15 mn

Le site

Il offre des possibilités de vol dans plusieurs directions et une vue dégagée sur la vallée de la Mure et sur l'Obiou. Par vent d'Ouest, il est possible de se maintenir en soaring le long de la face Ouest du Châtel. Si le vent forcit il est possible de s'échapper par le Nord pour aller se poser en direction de Saint-Sébastien.

Le décollage

Le décollage Ouest est facilité par une pente d'herbe. Les décollages Nord et Nord-Est sont plus raides et nécessitent une brise de face pour s'envoler en toute sécurité.

L'atterrissage

Il reste fonction du vol effectué. Les champs sont nombreux tout autour du Châtel, excepté côté Ouest et Sud-Ouest.

Le Chamoux

Orientation décollage : Sud-Ouest
Altitude : 2 200 m environ
Dénivelée en vol : 800 et 1 100 m
Dénivelée à pied : 400 m
Horaire de montée : 1 h 30

Le site

Situé dans la même vallée que le Gargas, ce sommet bénéficie des mêmes conditions aérologiques. On trouvera les ascendances tout au long de la face Sud-Ouest de la montagne. Bien que légèrement plus longue que la montée du Gargas, la marche vers le sommet est agréable. Dès le col, on suit une crête qui nous laisse tout loisir d'admirer le paysage.

Le décollage

Il peut avoir lieu en plusieurs endroits de la crête, sur des pentes herbeuses qui permettent de prolonger la course si l'on oublie de lâcher les avants.

Le Planeau

Orientation décollage : Sud
Altitude : 1 800 m
Dénivelée en vol : 450 m
Dénivelée à pied : 50 m
Horaire de montée : 10 mn

Le site

L'endroit bénéficie de conditions aérologiques identiques à celles du Gargas ou du Chamoux. Lorsque souffle la brise de vallée, les vols peuvent être assez longs. Les meilleures ascendances se localisent dans la combe au Sud du décollage et au-dessus du ravin à l'Ouest de l'atterrissage.

Décollage

Il est aisé, grâce à une pente d'herbe qui permet l'arrêt en cas de difficulté.

Atterrissage

L'atterrissage à la-Sallette-Falaveaux n'offre pas d'intérêt, bien que le vol ait plus de dénivelée que celui vers Dorcière, qui est conseillé. Ce vol demande plus de finesse et ne permet donc pas d'utiliser les ascendances le long des versants du Planeau.

Un lieu de construction de soi

Réflexions d'un appelé avant la disparition du service national

Il est rare de voir un "simple appelé du contingent" se manifester dans vos colonnes. Et de toute façon, au vu de la disparition programmée de cette catégorie de militaires, certains peuvent considérer cette entreprise inutile voire dérisoire. Mais, si les appelés vont disparaître, les citoyens, eux, demeurent. Par conséquent, que l'on se place selon l'une ou l'autre optique, on est toujours intéressé par les évolutions qui concernent le service national.

Les appelés actuels se situent à une époque charnière : entre la fin d'une Armée classique (de conscription) et la naissance d'un nouveau type d'Armée (professionnelle).

Je laisserai de côté les sempiternelles critiques de la jeunesse à l'encontre d'un service national jugé trop contraignant et inutile, encore que l'on puisse constater des changements de point de vue en cours de service. De même sera mise à part l'attitude manifestée par un certain nombre de jeunes qui éviteront le Service parce qu'ils ont la "chance",

disent-ils, d'être nés plus tard que d'autres. Réflexions dérisoires parce que puérides et égoïstes. Il est évident que le service national est une école de la vie et qu'il représente une sorte de rite de passage entre l'adolescence et le monde adulte.

Mon propos se situe donc sur le terrain suivant : ce que nous perdons en abandonnant le service national, le retrouverons-nous ailleurs ?

Il faut des étapes dans la vie de tout homme. Le départ pour le "régiment" en représente incontestablement une. Et ceci vaut d'ailleurs pour ceux qui ne partent pas : du réformé médical à la fiancée éplorée...

Jusqu'à présent, une partie de la vie de la Nation (et des familles) était rythmée par ce départ à l'armée pour une période suffisamment longue pour être significative.

Pour le novice, apparaît alors un temps de découverte du milieu militaire, bien entendu, et aussi des autres. Ce point est particulièrement important de nos jours. Les lieux de rencontre sont peut-être nombreux, mais les lieux de vie en commun existent-ils encore ? La vie régimentaire réalise la merveilleuse opération que la nation française cherche désespérément à accomplir actuellement : faire cohabiter ensemble des personnes de sensibilité différente. Ce n'est pas négligeable.

Bien qu'il ne faille pas tirer de généralité de son cas personnel, je dirai tout de même qu'entre le fils de gendarme que je suis et certains jeunes de "banlieue" que j'ai rencontrés, la confrontation fut savoureuse... Mais au moins nous sommes-nous côtoyés, ce qui, j'en suis sûr, ne serait jamais arrivé dans la vie civile. Et c'est bien connu, lorsque l'on se côtoie, on peut dialoguer et peut-être, plus tard, se comprendre.

L'apport du service national a trop été analysé selon l'axe Armée-Nation. Or, il existe un autre axe qui porte sur le lien inter-social. Car après tout, l'Armée parvient ici à réaliser ce que l'école par exemple ne peut plus faire, notamment à cause d'une carte scolaire trop rigide. Du reste, en ce qui concerne les plus démunis, l'Armée est souvent le moyen d'une prise en charge (peut-être trop tardive mais qui a le mérite d'exister) de problèmes sociaux jusque-là laissés sans réponse. Car à l'Armée on peut apprendre à lire, à nager et parfois à se laver ! Il existe même une structure - la CLJAS* - qui assiste régulièrement des personnes parfois désespérées. Du fait du service national, on touche une population qui ne se serait que très peu laissée approcher par d'autres institutions. Qui prendra la relève ? L'Armée comme seconde chance ? Certains sourient à l'évocation de cette formule. N'empêche que nombre de "VSL" peuvent témoigner de l'aide que leur apporte l'Armée en ces temps de chômage. Bien entendu, l'institution militaire y trouve son compte. Mais à l'Armée, au moins, les jeunes ne sont

pas livrés à eux-mêmes. Ils peuvent utiliser la période du service national comme un tremplin pour mieux réussir dans le civil.

Certes, la majorité des gens ne voit pas les choses de cette manière. Mais la fin de la conscription risque de provoquer une prise de conscience. C'est lorsque le système cessera de fonctionner que l'on comprendra l'ampleur de sa raison d'être.

La nécessité de combler le vide

Pour le moment, rien de vraiment enthousiasmant n'est prévu. Le "Rendez-vous citoyen" relève plus de la mesure statistique que de la création d'un nouvel esprit de Défense. Il n'est pas comparable au service national et ne peut prétendre à en prendre la relève.

Du point de vue militaire, le risque existe que l'Armée soit coupée de la Nation, ce qui n'est pas une bonne solution mais pourrait bien arriver si l'on considérait la Défense comme "la seule affaire des militaires". Ce n'est bien sûr pas l'intention des pouvoirs publics mais, avec le temps, certains raccourcis pourraient nous y conduire.

Cependant, le débat a été résolu et, en ce qui concerne l'efficacité, c'est une Armée professionnelle qui paraît efficiente.

Reste en suspens le vide laissé par la disparition de l'institution militaire du quotidien de la jeunesse française. Il est à craindre que l'esprit patriotique en souffre à partir du moment où les citoyens n'auront plus de contact obligé avec l'univers militaire.

Dès lors, l'idée de défense de la Nation peut apparaître très lointaine, voire même contestée, et au-delà, la pratique de cohésion nationale et de solidarité sociale peut être affectée. L'Armée n'est pas - et ne devrait pas être une fois la réforme achevée - un "État dans l'État". Elle participe activement à la vie de notre pays ; l'exemple de son dévouement en cas de catastrophe naturelle suffit à le démontrer. Il n'y a rien de dévalorisant à lutter contre les incendies de forêt, à participer à *Vigipirate* ou à garder des installations militaires. Car enfin, tout ceci contribue au bien-être général et chacun d'entre nous a le devoir d'y participer.

Seulement aujourd'hui, la structure qui permet de le faire va disparaître. Il serait très souhaitable qu'il y ait une relève ; elle doit se trouver à la hauteur de ce que nous risquons de perdre : une portion de l'unité nationale.

Il est difficile de construire *ex nihilo* une nouvelle structure qui pourrait convenir. En revanche, le bon sens nous conduit nécessai-

rement à ne pas abandonner l'idée d'un remplacement du service national afin de ne pas perdre ce qu'il apportait de plus précieux : la réalisation d'une vie en commun, loin de toute idée de repli identitaire ou communautaire. Je finirai par une anecdote : en me promenant en forêt, j'ai croisé deux hommes qui faisaient un footing. De quoi parlent-ils ? De leur service national, ils venaient de faire connaissance et ce sujet de conversation leur était venu naturellement...

Il serait dommage que ce naturel qui a fait se rencontrer deux individus étrangers disparaisse purement et simplement de notre vie.

"...l'Armée parvient à réaliser ce que l'école ne peut plus faire (...). Il est à craindre que l'esprit patriotique en souffre à partir du moment où les citoyens n'auront plus de contact obligé avec l'univers militaire."

"La vie régimentaire réalise la merveilleuse opération que la nation française cherche désespérément à accomplir : faire cohabiter ensemble des personnes de sensibilité différente."

* CIJAS : cellule d'information juridique, administrative et sociale.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

n° 217

Feu 97



MAISON FAMILIALE HOSPITALIÈRE

LA MAISON FAMILIALE HOSPITALIERE DE LA TRONCHE

Cette grande Maison située près de l'Eglise Saint-Ferjus, à quelques pas du Centre Hospitalier de Grenoble, est un havre de paix pour les Familles qui doivent momentanément rester près de leur malade.

Une réponse à des problèmes d'hébergement certes, mais surtout à l'angoisse et à la solitude de personnes, devant la maladie d'un proche.

"Hospitalière et Familiale", l'accueil reste une des grandes priorités de cette Maison offrant aux Familles de malades hospitalisés dans l'agglomération, un cadre rassurant, une certaine indépendance, une atmosphère conviviale et toujours le dialogue.

Aujourd'hui, 28 chambres coquettes peuvent recevoir 36 personnes, accueillies en demi-pension, à raison de 160 F par jour pour 1 personne et 280 F par jour pour 2 personnes. (Tarifs 1997).

Cette formule peu onéreuse est rendue possible grâce à la conjugaison des compétences et des bonnes volontés ; une quarantaine de Bénévoles apportent une aide précieuse aux quatre permanents et aux quatre vacataires qui assurent 24 H/24 durant toute l'année, l'accueil des Familles.

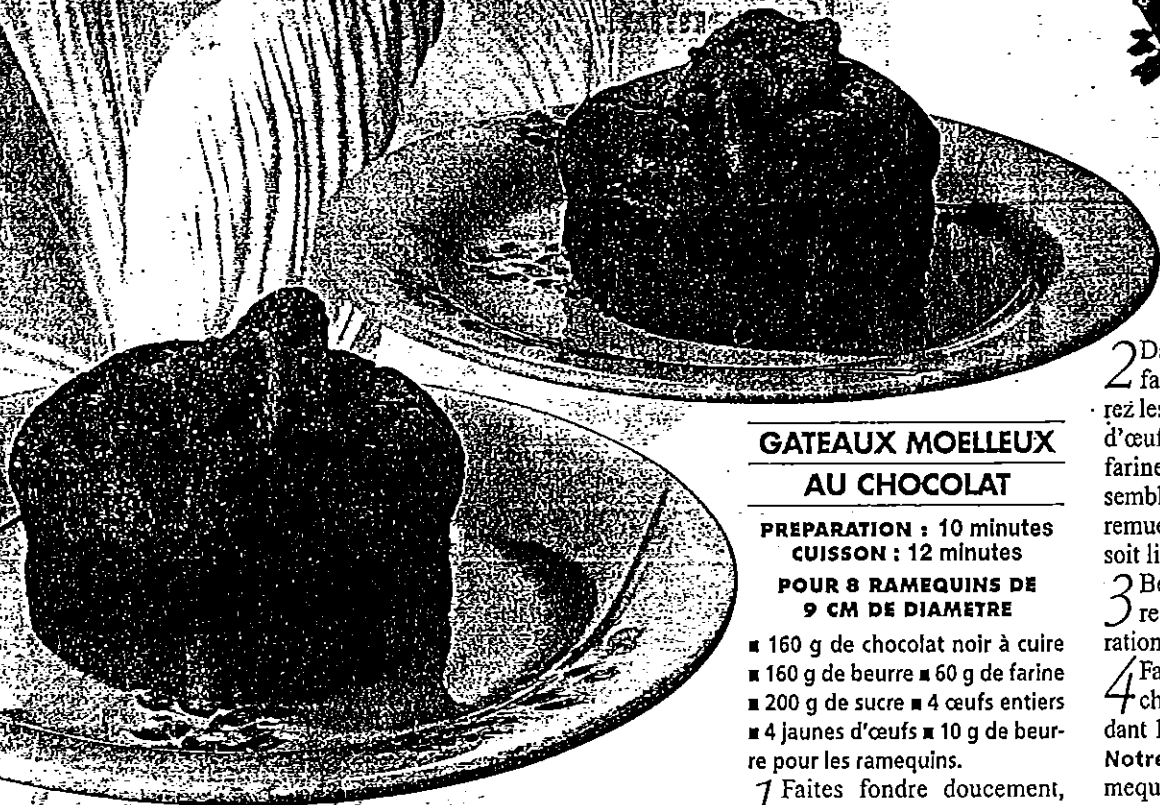
C'est dans le cadre d'une Association à but non lucratif, aujourd'hui présidée par Madame Andrée PERRIAUX, que cette Equipe oeuvre pour le même but.

Loin de tout tapage médiatique, la Maison Familiale Hospitalière de la Tronche, fait peu parler d'elle, cette discrétion ne doit pas dissimuler l'activité déployée depuis 23 ans par cette Association aidant les Familles d'Hospitalisés.

Quelle que soit la conjoncture, la Maison restera toujours un lieu sûr, face aux difficultés d'ordre moral ou matériel pouvant arriver d'une façon imprévue.

ACCUEIL DES FAMILLES D'HOSPITALISÉS

1, PLACE DE L'ÉGLISE 38700 LA TRONCHE TÉL. 76.42.26.68 CCP 661-50 K GRENOBLE
(association loi 1901)



GATEAUX MOELLEUX AU CHOCOLAT

PREPARATION : 10 minutes
CUISSON : 12 minutes

POUR 8 RAMEQUINS DE
9 CM DE DIAMETRE

- 160 g de chocolat noir à cuire
- 160 g de beurre ■ 60 g de farine
- 200 g de sucre ■ 4 œufs entiers
- 4 jaunes d'œufs ■ 10 g de beurre pour les ramequins.

1 Faites fondre doucement, au bain-marie, le chocolat cassé en petits morceaux avec le beurre détaillé en noisettes.

2 Dans une jatte, mélangez la farine et le sucre. Incorporez les œufs entiers et les jaunes d'œufs dans le mélange sucre-farine et mélangez bien l'ensemble. Ajoutez le chocolat et remuez jusqu'à ce que la pâte soit lisse et homogène.

3 Beurrez les ramequins puis remplissez-les de la préparation au chocolat.

4 Faites cuire dans le four préchauffé à 240 °C (th. 8) pendant 12 min.

Notre conseil Glissez les ramequins dans le four au moment de vous mettre à table. Laissez tiédir et servez les gâteaux dans les ramequins.

PAIN DE GENES

PREPARATION : 10 minutes
CUISSON : 30 minutes

POUR 6 A 8 PERSONNES

- 100 g d'amandes en poudre
- 100 g de sucre en poudre ■ 50 g de farine ■ 1/2 paquet de levure chimique ■ 4 œufs ■ 50 g de beurre ■ 40 g d'écorces d'orange confites ■ 1 pincée de sel.

1 Préchauffez le four à 180 °C (th. 6). Faites fondre le beurre à feu doux dans une petite casserole. Mélangez la poudre d'amandes, le sucre, la farine et la levure dans une jatte.

Incorporez le beurre fondu au mélange.

2 Séparez les blancs d'œufs des jaunes. Dans une grande jatte, montez les blancs, additionnés d'une pincée de sel, en neige bien ferme. Incorporez les blancs en neige à la pâte en mélangeant délicatement.

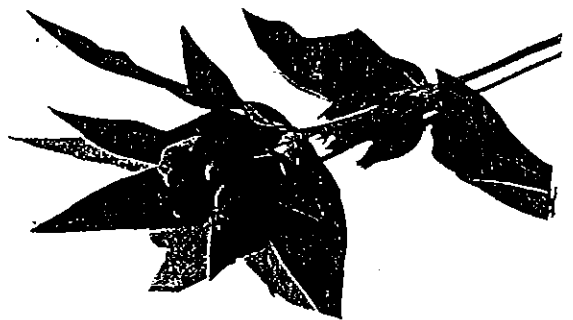
3 Ajoutez les écorces d'orange grossièrement hachées et mélangez à nouveau.

4 Versez la pâte dans un moule à manqué de 22 cm de diamètre beurré et faites cuire au four, th. 6 (180 °C), 30 min.

Notre conseil Avec les jaunes d'œufs, vous pouvez faire une crème anglaise qui accompagnera délicieusement votre pain de Gènes.

MOTS CROISÉS RELAXE

Horizontalement : 1. Inquiétude - 2. Nourrie. Ed - 3. Die. Derme - 4. Irrite. los - 5. Éternels - 6. Igloo. Aste - 7. Déluré. Le - 8. Use. Balise - 9. Et. Meson - 10. Léto. Tigre.
Verticalement : I. Individuel - II. Noir. Geste - III. Querelle - IV. Ur. Itou. Mo - V. Ir. Téorbe - VI. Eider. East - VII. Tee. Na. Lol - VIII. Riesling - IX. Démolies - X. Édesse. Êre.



MOTS CASÉS

D	R	A	P	E	R	I	E	L	A	R	M	
R	E	V	E	R	E	N	D	A	C	I	E	R
O	C	E	L	O	T	R	U	D	E	S	S	E
I	L	U	S	A	G	E	R	E	A			
T	U	E	R	B	A	D	I	N	E	R	M	
I	S	L	E	L	I	O	N		C	E		
E	E	D	E	N	A	G	E	S				
R	E	G	I	E	M	L	E	S	T	E	S	
T	A	N	C	E	S	N		S				
C	A	N	N	E	L	R	E	N	D	U	S	
E	O											
O	L	T	E	N	I	E	R	E	S	U		
R	E	E	T	R	I	V	A	G	E	T		
S	E	N	S	E	S	S	I	L	O	B	U	
E	O											
T	O	N	N	E	A	U	E	D	E	N	T	E

MARDI GRAS A LA MAISON DE RETRAITE

=====

Lé mardi 11 février grand branle-bas à la Maison de Retraite. Dès le matin, le personnel s'était activé pour maquiller et déguiser les pensionnaires. Aussi à partir de 14 heures, ils ont défilé dans les rues du village pour se faire admirer. Puis, ils sont venus saluer mes membres du CLUB JOYEUSES RENCONTRES et partager avec eux quelques bugnes.

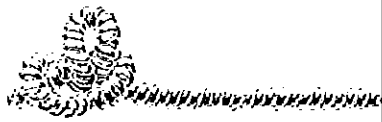


QUET-EN-BEAUMONT LA SAINTE AGATHE BIEN FÊTÉE

Le Dimanche 02 Février à midi, une trentaine de dames des différents villages du Beaumont, s'étaient réunies dans la salle polyvalente pour fêter la patronne des femmes: Sainte Agathe, tradition qui date depuis des siècles mais qui est toujours respectée.

Elles ont été accueillies par Sylvette Riglet, maire, et le repas a été dégusté dans une joyeuse ambiance, avec quelques airs d'accordéon joués par César Mistai.





UN MAL. DES MOTS.

S.O.S. AMITIE

18 DEL. 1996

Mairie -
r Fosses
38970 CORPS

Grenoble, le 27 novembre 1996

OBJET : DES GENS PROCHES DE VOUS ONT PEUT- ETRE BESOIN D'UN GESTE DE VOTRE PART.

Votre activité vous met en contact avec de nombreuses personnes.

Or, parmi elles, certaines vivent probablement des difficultés... Dont elles aimeraient peut-être parler anonymement au téléphone... Or c'est justement la mission d'SOS AMITIE DAUPHINE.

Alors nous vous demandons de bien vouloir faire un geste pour nous aider à remplir notre mission.

Comment ?

En mettant en oeuvre une ou plusieurs des possibilités ci-dessous :

1) En disposant sur l'un de vos lieux d'affichage les affiches ci-jointes (l'une rappelle notre existence à une personne en détresse, l'autre appelle des bénévoles à nous rejoindre).

2) Et (ou) à publier dans un bulletin ou dans un journal le petit article ci-joint.

3) Ainsi que l'annonce dont vous trouverez un modèle ci-joint. «recrutement de bénévole»

Merci de tout coeur de votre précieuse aide...

Toute l'équipe de
SOS AMITIE GRENOBLE
04.76.87.22.22

PJ : Affiche « appelant »
Affiche « bénévole »
Idée d'article
Petite annonce de recrutement bénévole

Merci de diffuser cet article

(dans vos journaux, bulletins, feuilles de liaison, etc)

S.O.S AMITIE : L'ESPOIR AU BOUT DES MOTS

S.O.S Amitié Dauphiné reçoit 12000 appels téléphoniques par an .

12000 personnes appellent pour la même raison : elles souffrent.

Pour leur répondre, une quarantaine de bénévoles se relaient jour après jour, nuit après nuit, 24 heures sur 24.

■ *Mais d'abord, qui appelle ?*

Tout le monde. Des gens comme "vous et moi". Et pas seulement des marginaux ou des gens qui vivent des situations exceptionnelles.

■ *Pourquoi appellent-ils ?*

• Il y a bien sûr des suicidaires. C'est pour eux qu'au départ l'association a été créée.

Rappelons que le suicide est la 2^e cause de décès des jeunes.

• Il y a aussi ceux qui traversent un coup de déprime... Qui ne se sentent pas bien dans leur peau... Tous ceux qui vivent une situation d'exclusion (drogue, sida, homosexualité), ... Ou ceux qui n'arrivent pas à exprimer à leurs proches les douleurs qu'ils ressentent.

• Il y a encore ceux qui appellent... Et restent muets parce qu'ils n'osent pas parler... Ou parce que l'angoisse les paralyse.

• Et enfin, il y a tous ceux à qui la vie vient de porter un choc fort (deuil, rupture, souffrance physique).

Pour tous ces appels avant tout, il est important qu'ils puissent dire tout ce qu'ils ont à dire. Vite. Très vite. Sans organiser leur pensée.

Les mots sont crus. Le débit de la voix est rapide. La rancœur et le désespoir sont présents à chaque instant. Puis, généralement, au bout d'un moment, la voix devient posée, lente.

La pensée petit à petit s'organise...

■ *Mais alors, qui écoute ?*

Ce sont des bénévoles qui ont de 25 à 75 ans.

Ils essaient d'apprendre à écouter, à garder le silence, à oublier leurs propres opinions.

Pour devenir écoutant, c'est une longue route. Mais après la sélection et une solide formation, l'écoute peut commencer.

■ *A quoi peut servir un appel à S.O.S. ?*

Parler, c'est mettre des mots sur une émotion. C'est éclaircir son point de vue. Mais c'est prendre le risque de se livrer au regard de l'autre. D'être soit englouti, soit au contraire d'être identifié et reconnu.

C'est donc un enjeu fondamental.

Voilà pourquoi, il est primordial qu'existe un espace où l'on puisse parler de manière anonyme au téléphone.

Car on peut dire dans ce cadre là, beaucoup plus qu'on ne peut dire à ses amis ou à sa famille...

Et on peut aussi être sûr, qu'il y aura toujours quelqu'un pour écouter.

Voilà donc, ce qu'est S.O.S. Amitié.

Alors, vous qui lisez ces lignes, n'hésitez pas à appeler si vous en avez envie (Tél. : 04 76 87 22 22) ou encore à devenir écoutant si ce défi à l'indifférence vous intéresse. (Candidatures à : S.O.S. Amitié BP 351 - 38014 Grenoble Cedex)

PASCAL CALVAT A L'HONNEUR

Le samedi 15 Mars, après la réunion du Conseil Municipal, un apéritif était servi en l'Honneur de Pascal CALVAT, à l'occasion de la soutenance de sa thèse de Physique Nucléaire, ayant pour Thème :

"Mesure des observables de Polarisation dans la Photoproduction des mésons pseudoscalaires" .

Pascal, jeune Conseiller Municipal, élu en Juin 1995, était entouré par le Maire Gérard CARDIN, les Adjointes, les conseillers municipaux, son père Jean-Louis CALVAT, etc ...

Sa Thèse lui a valu les Félicitations du Jury et toute l'Assemblée lui souhaite de trouver rapidement du travail dans la branche qu'il a choisi.



A LA MEMOIRE DE ST ELDRADE

Les 10 et 11 mai, dans le cadre des rencontres en la mémoire ST- ELDRADE, les habitants de LAMBESC, organisent des festivités et invitent les habitants d'AMBEL, MONESTIER LES BAINS, et de NOVALAISE (italie).

Les personnes des communes voisines intéressées sont priées de contacter Mme MADELEINE ABERT : tel 04 76 30 03 53 .

Ceci afin d'organiser suivant le nombre, un transport collectif.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

- CORENTIN** fils de Ginette et Rémy FLORENCE, petit-fils de Jean-Paul et Marie-France FLORENCE
- PIERRE** fils de Stéphane GOUBET et de Florence BLANCHET, institutrice, frère de Charlotte
- EMILIE** fille de Nelly et Patrick CHARLES, soeur de Françoise, Georgette et Catherine. Petite fille de Mme et M; CHARLES Emile de La Salette
- ANCELIN** fils de Chrystèle et Alexandre SERRE, frère de Ségolène. Petit-fils de Nanou et Colette SERRE, arrière petit-fils d'Alexandre et Marie SERRE de BEAUFIN.
- SOPHIE** fille de Christophe et Carole GUEYDAN, petite-fille de Paule et Henri GUEYDAN, arrière petit fille de Marie-Jeanne GUEYDAN.
- SIMON** fils de Laurent et Yvette VILLAR, frère de Laura, petit-fils de Josette GARCIN à AMBEL.

CARNET BLANC

Le Samedi 28 février, **Camille MARTIN** et **Nico VANDERZOUW**, se sont unis à la Mairie de CORPS. Camille est la fille de Jacqueline et Pierre MARTIN et la petite fille de Mme Jeanne MARTIN.

Le samedi 22 mars a été célébré, en l'église de CORPS, le mariage de Brigitte PARIS et de Patrice BERNARD, fils de René BERNARD et de Christiane (née HERTIG).

Nous adressons tous nos souhaits de bonheur aux jeunes époux et nos sincères félicitations à leurs parents.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Henri PRA** de Dorcières (La Salette) cousin de M. et Mme Paul CHARLES et de Mme et Melle PRA
- Henri ALLEC** frère et beau-frère de Julien et Suzanne ALLEC, née MATHIEU
- Jean ADER** époux de Mme Maguy ADER, résidents secondaires à Quet-en-Beaumont. Père de Jean-Pierre, Catherine et Capucine.
- Jeanne RICHARD** mère du frère Jean RICHARD (au Sanctuaire)

- Anna
MARTINELLI** mère et belle-mère de Suzette et Robert GARAUD, Alain et Simone MARTINELLI, Roger et Chantal MARTINELLI, Maguy et Jean-Claude DAUPHIN, Chantal et Serge BERNARD, Yves et Véronique MARTINELLI.
Grand-mère de Jean-Luc, Jacques et Franck GARAUD, de Patrick, Gilles, Isabelle MARTINELLI, Karine et Thierry SAVOYE de Sandra MARTINELLI de Laurence DAUPHIN, de Marjorie et Coralie BERNARD, de Jofrey MARTINELLI.
Arrière grand-mère de Lucas SAVOYE
- Marguerite
GONSOLIN** soeur de Jeanne GONSOLIN, belle-soeur de Mme Paule GONSOLIN, tante de Jean-Marie GONSOLIN et de ses frères et soeurs.
- Michel PAPET** compagnon de Valérie AVY (Le Peyragüe)
- Marie-Lucile
SAMBAIN** mère et belle-mère de Fernand et Joëlle SAMBAIN, grand-mère de Stéphane et Emmanuel, soeur de Mme Augusta MAGNAN.
- René DEMAREST** époux de Christine DEMAREST, employée de la Maison de retraite, père de Virginie, amandine et Julien, frère et beau-frère de Josiane et Alain MALMEZAC.
- Maria BEAUME** épouse BERTHALOT, cousine de Mme Judith CORREARD
- René HERTER** époux de Yvonne HERTER, née MATHIEU. Beau-frère de Mme Lucette GALVIN, de Suzanne et Julien ALLEC, de Yvette et André MATHIEU, de Roger et Bernadette MATHIEU, de Mme et Jean-Paul MATHIEU, de Geneviève et Henri RICARD, de Christiane et José UNAL de Marie-Blanche et Robert PACHOUD
- originaire de Beaufin, époux de Georgette ANDRIEUX, père de Jocelin et Aurore.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

HORAIRE DES Offices du Secteur Paroissial de CORPS

Jeudi 27 MARS - MESSE à 20 Heures à PELLAFOL

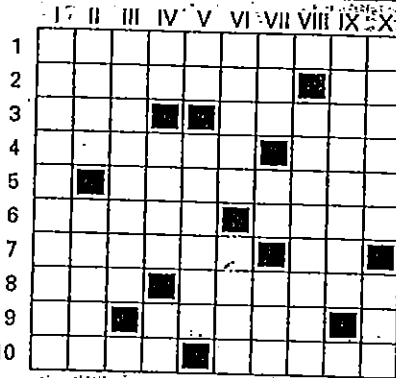
Vendredi 28 Mars - Messe à 20 Heures à Saint Pierre de Méarotz

Samedi 29 Mars - Célébration Pascale à 20 Heures à CORPS

Dimanche 30 Mars - Messe à 9 Heures 45 à CORPS

La personne possédant la Carte N°369 de l'ASSOCIATION CULTURE et LOISIRS (couleur Bleu) est priée de se faire connaître auprès de Gisèle ROUX

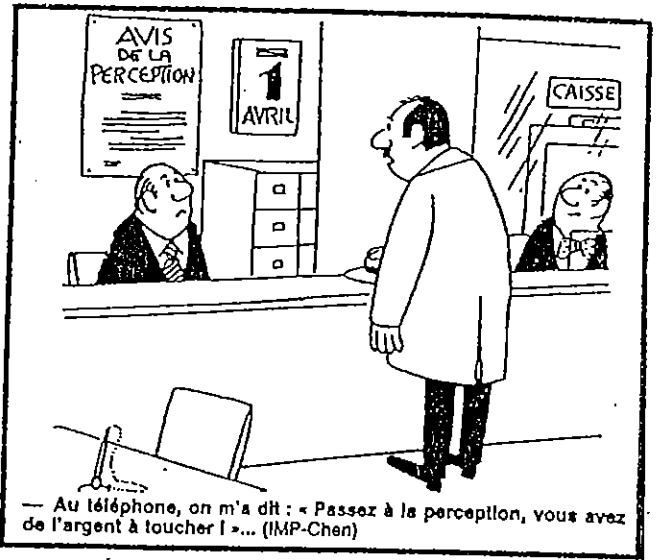
Mots croisés relaxe



contient. 7. Dégourdi. Convient pour Monsieur mais pas pour Madame. 8. Ne fait plus aucun effet. Amer en mer. 9. Il ne finit jamais une phrase. Est pion à l'occasion. 10. Mère d'Artémis et d'Apollon. Un représentant des féliés.

Verticalement : I. Qui nous touche personnellement. II. Façon de travailler. Il peut faire économiser de la salive. III. Résultat de la division. IV. Un peu de culture. Il témoigne d'une identité. Ne passe pas inaperçu sur une facture. (sigle). V. Passé épelé. Ancien instrument à cordes. VI. Il se fait plumer. Est anglais. VII. Il est fiché par des gentlemen. Il est doublé chez Zola. Elle est contournée quand elle est mal faite. VIII. L'alsacien est le plus connu. IX. Mises en pièces. X. Est devenue Urfa. Tranche dans le temps.

Horizontalement : 1. État d'alerte. 2. Entretien. Se voit en Méditerranée. 3. Se mire dans la Drôme. Tissu de peau. 4. Fait bouillir. Île grecque. 5. Ils ne passeront pas. 6. Demeure nordique. Grand



— Au téléphone, on m'a dit : « Passez à la perception, vous avez de l'argent à toucher ! »... (IMP-Chen)

Mots casés

Tous les mots de la liste doivent être placés dans la grille. Il n'y a qu'une place pour chaque mot, et chaque mot doit être mis à sa place... Lettre de départ E

Mots de 8 lettres : draperie - droitier - révérend.

7 lettres : badiner - décente - édredon - élégant - général - nageurs - Olténie - rétable - rudesse - tancées - tonneau.

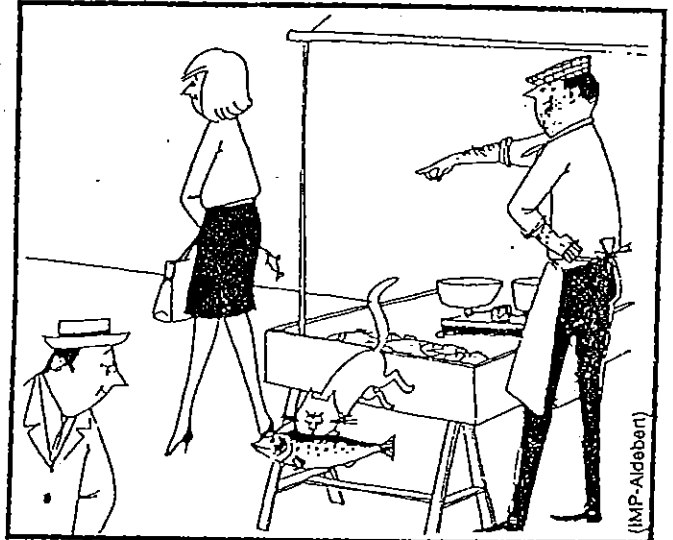
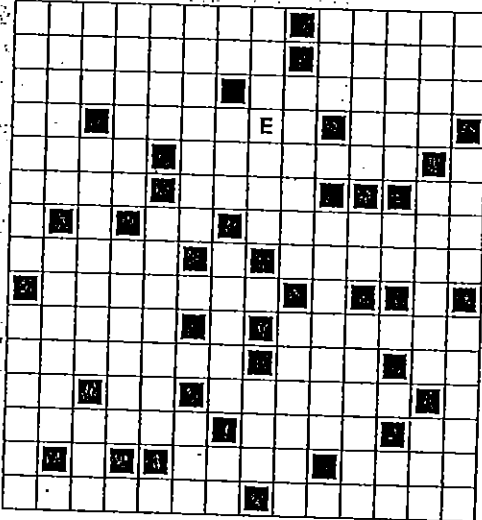
6 lettres : corset - Crésus - édenté - étalée - innées - lestes - négocié - ocelot - pelure - reclus - rendus - révisé - rivage - sensés - suture - urinal - usager.

5 lettres : acéré - acier - canne - larme - mêler - régle - riser.

4 lettres : cour - éros - Isle - lion - mesa - mess - prés - silo - tuer.

3 lettres : ave - but - ère - ère - gai - ise - lad - non - réa - Spa.

2 lettres : bu - ce - de - ès - et - il - in - on - ré - ru - su - ut.



(IMP-Aidebert)

SOLUTIONS

PAGE: CUISINE



— Hein, ça l'étonne que je t'aide à enfler la gerbardine... mais aujourd'hui, ce n'est pas un jour comme les autres !... (IMP-Tastu)



— Quelle valeur voulez-vous accorder à un sondage effectué le 1^{er} avril ? (IMP-Harvec)